

LA VILLE D'ALÈS A REÇU LE LABEL APICITÉ

La démarche de la collectivité en faveur des abeilles et des pollinisateurs sauvages a été récompensée d'une première "abeille".

En 2005, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) a lancé le programme "Abeille, Sentinelle de l'environnement" afin de sensibiliser le public et les médias au rôle fondamental de l'abeille dans l'équilibre des espèces végétales et le maintien de la biodiversité. Depuis 2016, dans le prolongement de ce programme, le label APicité met en lumière les démarches engagées par les collectivités pour l'amélioration de leur environnement qui doit favoriser la survie des pollinisateurs. *« L'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics, l'installation de ruches en ville ou la volonté de sensibiliser le public à toutes ces problématiques font partie des actions valorisées par le label »*, indique Sandra Chapon, responsable de la démarche "Zéro phyto" pour Alès Agglomération.

Objection "3 abeilles" pour une démarche exemplaire

« Lors de la 6^e cérémonie de remise du label qui a eu lieu fin 2021 à Paris, 93 communes françaises ont été récompensées, dont 46 avec "une abeille" », souligne Nicolas Perchoc, vice-président d'Alès Agglomération délégué au Développement durable. Les critères d'évaluation pour l'attribution du label APicité se basent sur des thématiques autour du développement durable, de la gestion des espaces verts, de la biodiversité, de l'apiculture et de la sensibilisation auprès du public. *« Alès a notamment retenu l'attention grâce à son rucher municipal et à la distribution des petits pots de miel auprès des nouveaux arrivants. »*

L'élu évoque les prochaines pistes de travail pour pérenniser ce label : *« Nous devons désormais nous concentrer sur la sensibilisation de la population... Il est indispensable de déclencher une prise de conscience chez les habitants ; cela passe par notamment par de la pédagogie auprès des écoliers »*.

Côté apiculture, l'installation des ruches se poursuit sur le territoire : en plus des six ruches du quartier alésien de la Prairie (à l'entrée du parc des Camélias), six nouvelles ruches ont été installées dans les jardins de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles, à Saint-Jean-du-Gard.

Le label APicité est renouvelable tous les deux ans. Après la démarche "reconnue" accordant "une abeille" à Alès, la démarche "remarquable" puis la démarche "exemplaire" délivrent deux et trois abeilles aux villes labellisées. Un objectif atteignable pour Alès dont les pratiques déjà citées en exemple lui ont valu la consécration de la Fleur d'Or en 2020 par le Comité national des Villes et villages fleuris.